


Amiante sans mention - Formation initiale (mixte)

Durée : 3 jours / 21h 
7h en distanciel et 2 jours en présentiel

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Techniciens de la construction, techniciens du bâtiment. Candidats à la réalisation du dossier de Diagnostic Technique

OBJECTIFS :

- Maîtriser les fondamentaux réglementaires et méthodologiques (Code de la santé publique, NF X 46-020)
- Acquérir la capacité à réaliser les missions de repérage amiante sans mention, du relevé terrain à l'émission du rapport
- Se préparer à la certification de personnes

PRÉREQUIS :

- Connaissances dans le domaine de la construction et du bâtiment.

IMPORTANT : le stagiaire doit avoir effectué et assimilé le parcours distanciel avant de se présenter en salle

- Pour le bon déroulement de votre formation, il est nécessaire de vous munir d'un ordinateur portable.

PÉDAGOGIE ET EVALUATION :

- Exposés, dynamique échanges de pratique, retours d'expériences, étude de cas avec un outil de simulation terrain.
- Des quiz et une évaluation pratique permettent d'évaluer le niveau de compétences de chaque stagiaire sur différents points incontournables de la certification :
 - Evaluation de l'état de conservation des MPCA
 - Déroulé d'une mission vente (du devis à la visite terrain)
 - Analyse critique et proposition de mesures
- Un QCM final en ligne permet de valider votre formation

ANIMATEUR :

- Équipe Technique ITGA et/ou partenaires référencés.
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PROGRAMME : *

Conformément à l'arrêté du 02 juillet 2018

A DISTANCE (7H)

- Réglementation (module général transverse)
- Exigences réglementaires
- Code de la santé publique
- Code de la construction e de l'habitation
- Désamiantage
- Gestion des déchets

EN SALLE (10H30)

- Méthodologie du repérage pour les matériaux des listes A et B suivant la norma NF X 46-020 (préparation, terrain, rapport)
- Evaluation de l'état de conservation pour les matériaux de la liste A
- Evaluation de l'état de conservation et risques de dégradation pour les matériaux de liste B
- Mesures de prévention du risque amiante

MISE EN SITUATION SUR LE TERRAIN (3H30)

- Réalisation d'un rapport de repérage avec un logiciel de diagnostic.